



Inter Invest annonce le lancement de la Holding Inter Invest ISF 2016



Inter Invest, spécialiste des solutions d'investissement innovantes, franchit une nouvelle étape sur le marché du capital investissement avec le lancement de la Holding Inter Invest ISF 2016 permettant aux investisseurs de bénéficier d'une réduction ISF de 50% des montants investis [1]

Cette holding gérée par Inter Invest Capital est dédiée à l'investissement en métropole dans des PME de croissance à fort potentiel. S'appuyant sur une structuration particulièrement innovante, la Holding Inter Invest ISF 2016 propose à chaque investisseur d'adapter sa souscription à son profil de risque.

Enregistrée sous le visa AMF [n°16-116], la Holding Inter Invest ISF 2016 est ouverte à la souscription des personnes physiques redevables de l'impôt de solidarité sur la fortune².

Cette structure d'investissement contribuera au financement d'entreprises métropolitaines au modèle économique éprouvé, déterminées à devenir des acteurs de référence sur leur marché, et répondant aux caractéristiques suivantes :

- rentabilité positive ou proche de l'équilibre,
- valeur d'entreprise comprise entre 1M et 20M d'euros,
- tout secteur d'activité (sauf technologies de rupture),
- investissement de 0,5M à 5M d'euros.

Innovation exclusive : la Holding Inter Invest ISF 2016 permet à l'investisseur d'adapter sa souscription à ses objectifs d'investissement, en souscrivant à une ou plusieurs catégories d'Actions disposant de profils de risque et rendement différenciés.

Trois catégories d'Actions sont en effet proposées, de manière non exclusive :

- Les Actions « *Standard* » (Actions A) s'adressent aux souscripteurs qui souhaitent que leur profil rendement/risque soit aligné au profil rendement/risque d'Inter Invest ISF 2016.
- Les Actions « *Prioritaire* » (Actions B) s'adressent aux souscripteurs souhaitant réduire leur risque de perte en capital, en contrepartie d'une renonciation à toute plus-value au-delà du montant de leur investissement.
- Les Actions « *Turbo* » (Actions C) s'adressent aux souscripteurs qui acceptent de prendre plus de risque, en contrepartie d'un rendement qui pourrait être plus important. Afin de renforcer son engagement auprès de

[Visualiser l'article](#)

ses souscripteurs, Inter Invest Capital garantit qu'au moins 5% des montants collectés seront souscrits en Actions « Turbo » en investissant dans ces Actions (dans la limite de 500.000 euros).

Pour Jérôme DEVAUD, Directeur Général Délégué d'Inter Invest : « *La Holding Inter Invest ISF 2016 démontre la forte capacité d'Inter Invest à développer des solutions d'investissement particulièrement innovantes et complémentaires à son offre historique, que ce soit dans le cadre de l'IR ou de l'ISF* ».

La Holding Inter Invest ISF 2016 est gérée par Inter Invest Capital, société de gestion agréée par l'AMF et composée d'une équipe de dirigeants bénéficiant d'expériences complémentaires dans les domaines du capital investissement, du conseil, de la finance et de l'entrepreneuriat.

Pour sa part, Alexis COLLON, Directeur Général d'Inter Invest Capital, indique : « *La Holding Inter Invest ISF 2016 constitue une offre inédite sur le marché du capital investissement en combinant structuration innovante et recherche de performance* ».

Dans le cadre de ses prises de participation, Inter Invest Capital assurera en effet un suivi actif des investissements jusqu'à la cession :

- ▶ présence aux comités de surveillance,
- ▶ droits de veto sur les décisions stratégiques,
- ▶ participation à l'établissement des budgets annuels et suivi des reportings mensuels,
- ▶ accompagnement lors des cessions.

Enfin, Inter Invest Capital prévoit un mécanisme de liquidité renforcée pour assurer une sortie des investisseurs dans les meilleures conditions.

Notes

[1] Hors droits d'entrée, dans la limite globale de 45.000 euros de réduction d'impôt, en contrepartie de la conservation des actions souscrites jusqu'au 31/12/2021. 2 La période de souscription est ouverte, au titre de l'année fiscale 2016, jusqu'au 17 mai 2016 pour les 3 premières tranches ISF (patrimoine net taxable < 2,57 millions d'euros) et jusqu'au 7 juin 2016 pour les autres tranches ISF (patrimoine net taxable > 2,57 millions d'euros).